

DE
L'ÉDUCATION NATIONALE.

BEAUX-ARTS.

ARRÊTÉ.

Monuments Historiques et Sites

Inventaire des Sites
dont la conservation présente
un intérêt général
-:-:-

Le Ministre de l'Éducation nationale

Vu la loi du 2 mai 1930 concernant la protection
des Monuments Naturels et des Sites de caractère arti-
tique, historique, scientifique, légendaire ou pitto-
resque et notamment l'article 4;

Sur la proposition de la Commission départementale
des Monuments naturels et des Sites des Côtes-du-Nord
au cours de sa séance du 24 novembre 1934;

A R R Ê T É :

Article premier.

Est inscrite à l'inventaire des Sites dont la
conservation présente un intérêt général, par application
de l'article 4 de la loi du 2 mai 1930, la "descente de
l'Arcouest" en FLOUBAZLANEC (Côtes-du-Nord), constituée par
les parcelles cadastrales N^{os} 338 à 348, 362 à 424, 426, 4
504 à 516, section A, qui appartiennent aux propriétaires
suivants:

<u>Propriétaires</u>	<u>Parcelles</u>
Mme et M. ALBAN à l'Arcouest (héritiers de Mme Geffroy Marie-Louise)	407
MM. BALCON Louis et François, enfants mineurs à l'Arcouest	343
BALCON Yves, à Ploubazlanec	504
Mlle de BEAUPRÉ, Châteauneuf du Faou (Finistère)	403p

PropriétairesParcelles

M. de BERNARD du BREUIL Henri, Conseiller Municipal à Angers (Maine-et-Loire)	(366, 383p,) 385, 386, 3 (389, 390, 3
MM. CAOUS Sylvestre, époux Gautier, à l'Arcouest	377, 381, 3
CASTREC Fernand, époux Cadic, à l'Arcouest	(410, 411, 4 (509, 510, 5
CORLOUËR Jacques, à l'Arcouest	344, 376, 31
Mme GAUTIER Marie-Anne, épouse Caous, à l'Arcouest	418, 419
M. GOURION Joseph, à Bomsoul en Ploubazlanec ..	340
Mme Vve GUEDY-HENRY, née Altaïrac, 8 rue Pierre Curie, Paris	382, 383p, 2
Mlle HENRY Françoise, Institutrice en retraite à Kervodin en Ploubazlanec	347, 351, 36 383p, 506
M. HENRY Guillaume, à Kerminor-en-Ploubazlanec	401p, 403p
Mlle HENRY Jeanne, Louise, à Kerminor-en- Ploubazlanec	409p, 420, 4
MM. HENRY Vincent (enfants) à Lannivez-en- Ploubazlanec	513
LASBLEIZ Jean, à Lannivez-en-Ploubazlanec	338
LE BARBU frères à l'Arcouest	(397, 398, 39 (404, 405, 41
LE BON Gilles (enfants) à l'Arcouest	370
LE BOZEC Henri, à Bréhat	423
Mme Vve LE BOZEC Pierre, à Bréhat	(345, 346, 378 (379, 380
M. LE CALVEZ Emile au bourg de Ploubazlanec ...	507, 512
Mlle LE COLLEN Mathilde à l'Arcouest	372, 373
Mlle LE CONIAT Marie, Léocadie, à Lannion	348, 505
M. de l'ESCALE Henri, 10 rue Jeanne d'Arc à Pontivy	(374, 408, 413 (417, 426
Mme LE GOFF Marie-Joséphine, à l'Arcouest	369
Mme Vve Le GOFF-LE PAGE Théophile, à l'Arcouest	(362, 363, 365 (371, 391, 427
M. LE ROUX Théophile, à Bréhat	402

PropriétairesParcelles

Mme Vve LE SAUX Pierre, née Le Collen, à Kervodin-en-Ploubazlanec	422, 424
MM. MAURAIN Charles, Professeur à la Sorbonne 83, rue Denfert-Rochereau à Paris	393, 394
MAURAIN Jean, Chef du Cabinet du Président du Sénat, 17, rue de Vaugirard, Paris	392
MICHEL Auguste, à Bégard (Côtes-du-Nord)	375
Mme Vve PICHON, 50 rue Notre-Dame à St-Brieuc	339, 341, 405, 414,
Mme SAPOUL Jacques, 7 rue du Commandant Guilbaud, Paris	403p
MM. SCHNELIER Eugène, 37 rue J.J. Rousseau Paris 1er	514, 515, 516
SUVAGEN Lucien, rue de la Grande-Chau- mière, Paris VI°	403p
Mme Vve VITAS Yves, Marie, à l'Arcoest	363p, 364
COMMUNE (voies publiques)	403p, 406

Article 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture, au Maire de la commune de PLOUBAZLANEC et aux propriétaires intéressés qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Fait à PARIS, le

PAR DELEGATION SPECIALE :

Le Directeur Général des Beaux-Arts.

Luq